



# Fonds pour l'environnement mondial

**FEM**

## **Résumé du document GEF/ME/C.33/2**

### **Rapport annuel de la performance du FEM (2007)**

#### **Décision recommandée au Conseil**

Ayant examiné le document GEF/ME/C.33/2 intitulé *Rapport annuel de la performance du FEM (2007)* et la réponse de la direction à ce rapport (GEF/ME/C.33/3, *Management Response to GEF Annual Performance Report-2007*), le Conseil prend bonne note des recommandations du rapport et de la réponse de la direction, et charge le Secrétariat du FEM de travailler en coordination avec les Entités d'exécution pour réaliser une étude approfondie et systématique visant à évaluer de façon plus rigoureuse et plus détaillée les efforts déployés par les Entités du FEM pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

#### **RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

1. Le rapport annuel de la performance du FEM rend compte de certains des aspects des résultats des projets, des mécanismes qui peuvent influencer sur ces résultats et des modalités de suivi et d'évaluation appliquées aux projets achevés. Comme les éditions précédentes, le rapport de cette année donne des informations sur les résultats des projets du FEM, leur pérennité, les cofinancements, la qualité du suivi et de l'évaluation, et la qualité des rapports d'évaluation finale. Dans ce rapport, le Bureau de l'évaluation évalue l'adéquation des activités de renforcement des capacités dans les projets du FEM, leur efficacité par rapport aux coûts et aux réalisations, leurs résultats et la viabilité à long terme de ces derniers. On y trouve également un examen des politiques et des modalités appliquées par les Organes et les Entités d'exécution pour mesurer leur « empreinte carbone ». Pour la première fois, le Bureau présente également un tableau synoptique donnant une vue d'ensemble de la performance des Agents d'exécution, des Organismes d'exécution et du Secrétariat, en fonction de divers paramètres.

2. Nos constatations sont limitées par plusieurs facteurs. La plupart d'entre elles reposent en effet sur l'examen des rapports d'évaluation finale, lui-même basé sur les informations contenues dans ces mêmes rapports, ce qui peut être préjudiciable à la fiabilité du processus de vérification.

Pour essayer de réduire la marge d'erreur, notre examen prend aussi en compte toutes les informations utiles que le Bureau a recueillies dans le cadre d'autres évaluations. Le Bureau s'efforce également d'augmenter le degré d'indépendance des rapports d'évaluation finale en continuant de travailler avec les services d'évaluation centraux des Entités d'exécution partenaires. Cette année, le Bureau expérimente également une méthodologie tendant à vérifier les constatations des évaluations finales sur le terrain.

3. Nos conclusions sont les suivantes :

- a. Le pourcentage de projets achevés avec des résultats jugés satisfaisants est proche des 75 % retenus dans l'accord de reconstitution des ressources pour FEM-4.
- b. D'après les Agents d'exécution, les objectifs de cofinancement fixés lors de l'approbation des projets ont été effectivement atteints à 75 % environ.
- c. Les résultats des activités de renforcement des capacités dans les projets achevés sont généralement positifs et, dans certains domaines, appréciables. Toutefois, dans nombre de cas, l'acquis est éphémère. L'une des faiblesses les plus courantes des projets est la tendance à planifier et à exécuter les activités de formation sur le même modèle, sans réellement tenir compte du contexte national ou régional.
- d. La qualité effective du suivi de l'exécution des activités est étroitement liée à la qualité des modalités initialement définies à cette fin.
- e. Globalement, la qualité des rapports d'évaluation finale s'est beaucoup améliorée. Il reste toutefois des progrès à faire dans la communication des informations financières.
- f. Les Entités d'exécution du FEM ont commencé à se pencher sur la question des émissions de gaz à effet de serre résultant de leur fonctionnement interne. Toutefois, la plupart d'entre elles en sont aux tous premiers stades de l'élaboration et de l'adoption d'une stratégie globale de gestion de ces gaz.
- g. Le degré d'application de 41 décisions du Conseil couvertes par le Relevé d'interventions de la direction est jugé moyen à élevé par le Bureau. Le degré d'application de 14 des 27 décisions plus anciennes est jugé supérieur à celui de l'an passé.

4. Nous formulons la recommandation suivante :

- a. Le Secrétariat du FEM, en coordination avec les Entités d'exécution du Fonds, doit mener une étude approfondie et systématique pour évaluer de façon plus rigoureuse et plus détaillée les efforts déployés par les Entités du FEM pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

5. Seuls 42 rapports d'évaluation finale de projets achevés ont été présentés au Bureau de l'évaluation pour l'exercice 07, contre 66 lors de l'exercice 2006. Le Bureau cherchera à déterminer pourquoi le nombre de rapports présentés au cours de l'exercice 07 est inférieur aux prévisions et rendra compte de ses constatations dans le prochain rapport annuel de la performance du FEM.

6. Le Bureau travaillera en coopération avec le Secrétariat du FEM pour mettre au point de meilleurs systèmes de vérification de l'achèvement des projets. La Banque mondiale dispose d'un système de présentation automatique d'une version électronique des rapports de fin d'exécution des projets qu'elle administre pour le compte du FEM, aussitôt que ces rapports sont établis. Les autres Entités d'exécution ne sont pas encore dotées de systèmes de ce type. De ce fait, on ne dispose pas d'informations à jour sur l'achèvement de la plupart des projets, et il est difficile de vérifier si les activités se sont achevées aux dates prévues et si des rapports d'évaluation finale ont été effectivement présentés.

7. Dans le rapport de cette année, le Bureau de l'évaluation présente pour la première fois un tableau synoptique de la performance des Entités d'exécution, avec 13 paramètres de performance. Le Conseil avait demandé qu'il soit rendu compte de la performance des partenaires du FEM, et un projet de tableau synoptique de la performance avait été présenté dans le rapport pour l'exercice 06. Les résultats concernant 9 des 13 paramètres retenus figurent dans le tableau synoptique du rapport de cette année.

8. La version intégrale du rapport annuel de la performance du FEM (2007), qui présente en détail les données, les évaluations, les analyses et les méthodes utilisées, sera placée sur le site web du Bureau de l'évaluation au même moment que le présent document. Le Relevé d'interventions de la direction est également placé sur le site web du Bureau.

